



L'usine de remballage du riz avarié de la société Danystal Crstal à Yaoundé, quartier Ahala, a été démantelée par les équipes de la délégation régionale du Commerce du Centre, en collaboration avec les services d'enquête de la gendarmerie SED. Cette opération a été menée suite aux instructions du Ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atanga.

L'usine, qui produisait du riz non conforme, a été scellée et les stocks de riz ont été saisis. Le Ministre a ordonné la poursuite des saisies dans les entrepôts et les boutiques qui avaient reçu ce riz non conforme.

Le membre du gouvernement a par ailleurs appelé également les populations à éviter d'acheter ce riz impropre à la consommation et à informer les équipes de contrôle sur le terrain ou à contacter le 1502 pour signaler toute présence de ce riz avarié sur le marché.

Ce n'est pas la première fois que le ministère du Commerce prend des mesures contre la contrebande et la contrefaçon au Cameroun. En 2023, plusieurs opérations similaires ont été menées avec succès. Il est notamment rappelable la saisie massive de boissons alcoolisées contrefaites à Bafoussam, fabriquées dans des conditions d'hygiène déplorables. Une usine clandestine de fabrication de faux vins et spiritueux a également été démantelée en janvier 2023 dans la même ville. La même année, une usine de fabrication de faux miel a été

démantelée dans la région de l'Ouest.

La lutte contre la contrefaçon et la contrebande reste une préoccupation majeure pour le gouvernement camerounais.